

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois

N° action : 52

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

Cette fiche est complémentaire de la FA 51.

- Contexte :

La pratique actuelle du kayak récréatif sur la Semois n'est pas toujours synonyme de loisir durable, dans le sens où elle peut présenter un impact négatif sur l'environnement (dommages causés au fond de la rivière ou aux berges, nuisances sonores, incivilités, etc.). Partant de ce constat, qui concerne l'ensemble des rivières de Wallonie, la région wallonne souhaite promouvoir des modes de navigation plus doux.

A son tour, le projet de Parc national de la Vallée de la Semois vise à promouvoir une navigation plus respectueuse de l'environnement et du cours de la rivière, ainsi qu'une expérience immersive et sensorielle plus intimiste (« flânerie aquatique ») au contact de la Semois, permettant de mieux en apprécier les diverses facettes (naturelle, aquatique, esthétique, poétique).

Cette action vise à développer une offre d'animations en rivière à travers la formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois, créant ainsi un réseau local de prestataires.

Les formations en guides de rivières seront basées sur l'usage d'embarcations à faible impact sur l'environnement aquatique, donc à faible tirant d'eau, telles que le canoë canadien ou les barques à fond plat. Il s'agit de former des professionnels et/ou bénévoles aux techniques de base de la navigation et de l'encadrement, leur permettant ainsi d'offrir des balades accompagnées en toute sécurité et en toute autonomie à de petits groupes (maximum 11 personnes +1 guide).

A noter : les promenades en barque à fond plat, proposées aux touristes dès 1912 entre Chiny et Lacuisine/Chassepierre/Herbeumont avec des visites guidées narrant les légendes locales, font partie intégrante du patrimoine immatériel de la Semois. A ce titre, elles méritent d'être remises au goût du jour. Cette activité - reconnue par le CGT jusqu'en 2019 - a cessé d'être pratiquée de manière régulière en 2009, suite à une contestation des opérateurs liée à l'interdiction de naviguer en période de faible étiage. Une étude d'incidence

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

environnementale permettrait d'analyser les possibilités de réhabilitation de cette navigation, dans les limites du respect de la réglementation en vigueur. Outre leur indéniable intérêt patrimonial, ces balades en barques à fond plat présentent l'avantage d'être adaptées aux personnes âgées, aux PMR/PBS et aux familles avec enfants en bas âge, occupant ainsi une niche complémentaire aux modes de descente de la Semois plus sportifs.

- Objectifs :

1. Promouvoir une navigation plus responsable sur la Semois, minimisant l'impact environnemental.
2. Offrir aux visiteurs une expérience immersive de découverte alternative de la Semois à travers une approche sensible et multisensorielle du monde de la rivière.
3. Développer un réseau de guides de rivière spécialisés sur la Semois.

- Méthodologie :

1. Identification de tronçons adaptés à la navigation en canoë et en barques à fond plat, accompagnée d'une étude* d'impact de ces activités (*par un CM des Parcs naturels)
2. Conception de la formation de guides de rivière adaptée à la Semois
3. Développement d'outils pédagogiques et thématiques (ex. faune, flore, art & culture, etc.)
4. Formation dispensée à 20 guides locaux, en deux sessions distinctes (2 x 10). Une attention particulière sera portée au multilinguisme des guides.
5. Premières sorties guidées, retour sur expérience (des guides, participants et encadrants) et ajustements éventuels du contenu de la formation
6. Mise en place d'un système de réservation
7. Sorties guidées régulières (en moyenne : 3 sorties/guide/an, soit 60 sorties/an : 15 printemps + 30 été + 15 automne en fonction du niveau de la Semois et des autorisations de navigation), sur 2,5 ans.
8. Diffusion des bonnes pratiques par des actions de communication et promotion



©D'une Cime à l'Autre

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Localisation :

Canoë : 3 tronçons explorés, en priorité : (1) Cugnon-Bouillon, (2) Bouillon-Vresse, (3) Tintigny-Cugnon

Barque : tronçon Chiny-Chassepierre, avec extension éventuelle jusqu'à Chassepierre, voire Herbeumont.

- Public(s) ciblé(s) :

Cible directe : guides locaux, spécialisés nature (formés en tant que Guide-Nature® ou pas), loueurs de kayaks, propriétaires et gestionnaires de barques à fond plat.

Cible indirecte : visiteurs en quête d'une expérience immersive de la Semois ; PMR/PBS, personnes âgées, familles avec jeunes enfants.